

Certification TCF IRN – Intégration, Résidence et Nationalité

Test de Connaissance en Français



Finalité et Objectif

- ▶ Le **Test de Connaissance du Français (TCF)** est un test de vérification **du niveau de compétence en français** élaboré par France Education International à la demande du ministère français de l'éducation nationale et de la jeunesse.
- ▶ Le **TCF IRN** un test de niveau linguistique en français répondant aux dispositions du décret n°2016-1456 du 28 octobre 2016 et de l'arrêté du 21 février 2018 du ministère de l'Intérieur relatives au contrôle de la connaissance de la langue française pour les demandeurs de la **carte de résident de longue durée** et du décret du 30 décembre 2019 du ministère de l'Intérieur relatives au contrôle de la connaissance de la langue française pour les postulants à l'**acquisition de la nationalité française**. Le TCF IRN est également utilisable dans le cadre de la **validation du niveau A1** (parcours citoyen OFII).

Test de connaissance du français intégration, résidence, nationalité -TCF IRN (RS 6021 – échéance 01/06/2024)
Certificateur : France Education International



Contenus et Modalités d'évaluation

- ▶ Le **TCF IRN** évalue les compétences en français langue générale des candidats non francophones et comprend quatre épreuves obligatoires selon un principe de difficulté progressive.
- ▶ 3 épreuves collectives :
 - une épreuve de **compréhension orale** d'une durée de 15 minutes : 20 questions à choix multiple,
 - une épreuve de **compréhension écrite** d'une durée de 30 minutes : 20 questions à choix multiple
 - une épreuve de **expression écrite** d'une durée de 30 minutes : 3 textes à écrire
- ▶ 1 épreuve individuelle de **expression orale** d'une durée de 10 minutes : 3 tâches à réaliser
- ▶ Le résultat obtenu au test donne lieu à la délivrance d'une **attestation de niveau** valide 2 ans.

<https://www.france-education-international.fr/test/tcf-irn?langue=fr>



Public Pre-requis

- ▶ Toute personne étrangère de plus de 16 ans souhaitant valider son niveau de français :
 - pour une demande de nationalité française,
 - pour une demande de carte de résident de longue durée,
 - pour une validation du niveau A1 dans le cadre du parcours citoyen OFII.



Organisation de la certification

- ▶ **Dates prochaines sessions - 8 h 45 à 13 h :**
 - Samedi 17 février 2024
 - Samedi 16 mars 2024
 - Samedi 13 avril 2024
 - Samedi 25 mai 2024
 - Samedi 22 juin 2024
- ▶ **Lieu de passation des épreuves :**
Centre REFLETS – 4 Place Sainte Luce- 06800 Cagnes sur Mer
- ▶ **Support** de passation : sur papier
- ▶ **Informations :** REFLETS au 04 93 20 66 40 -
Contacts : Barbara CORLAY /Catherine TAUZIA
- ▶ **Inscription :** 3 Chemin des Travaux -06800 Cagnes sur Mer – Sur Rendez-vous au 04 93 20 66 40 – Contact : Catherine Tazia (Pièce d'identité obligatoire)
Délai d'accès : 1 à 2 mois



Tarif

Tarif du test : 150 €
(Paiement en espèces ou CB)



Accessibilité Handicap

- ▶ Cette certification est accessible aux personnes en **situation de handicap**
- ▶ **Pour toute question :** nous contacter aux coordonnées ci-dessus.



Indicateurs de résultats

- ▶ Taux de réussite : **95%**



MAJ le 08/02/2024 – V7



3 chemin des Travaux
Le Colombier
06800 CAGNES-SUR-MER



04 93 20 66 40
04 92 02 76 24



www.reflets.asso.fr
contact@reflets.asso.fr